

Bilan d'activité 2023

Association AFAHC Occitanie



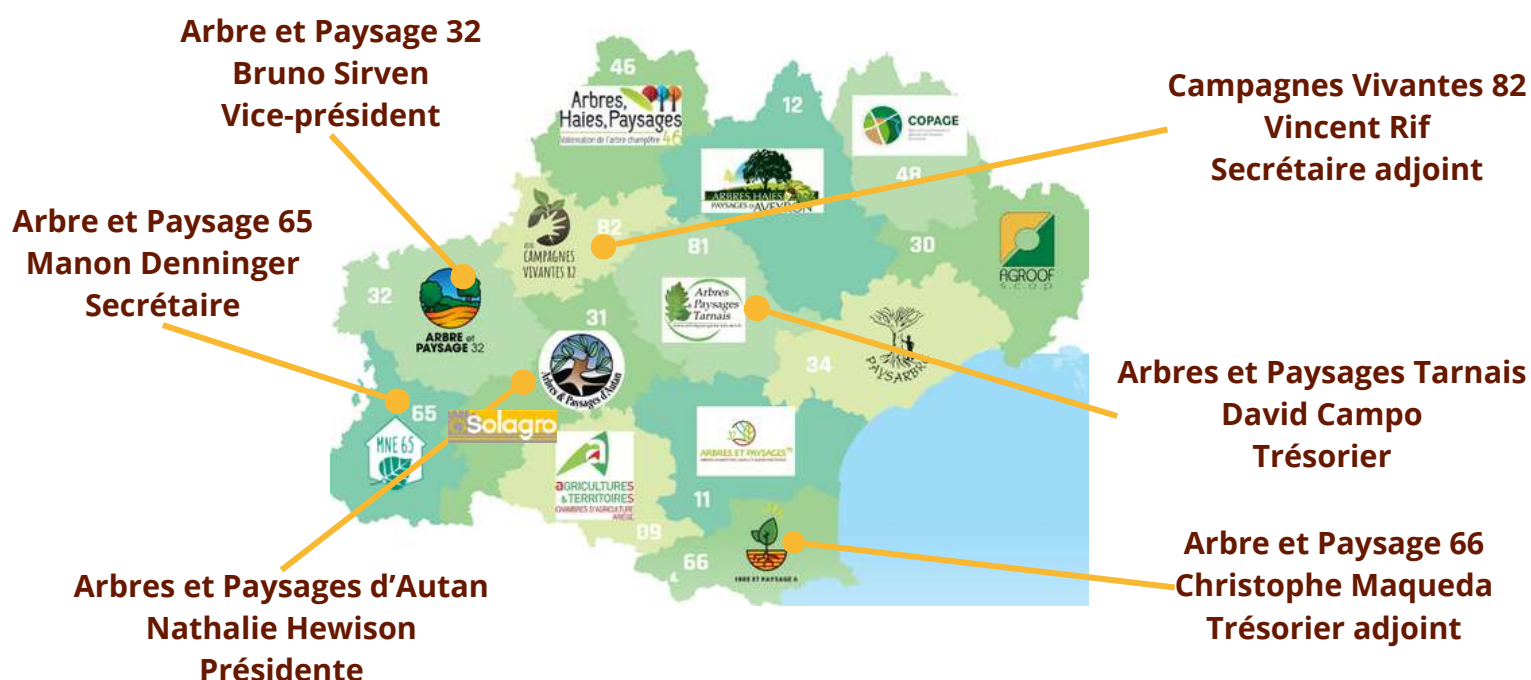
Présentation de l'association

L'AFAHC-Occitanie regroupe les différents **opérateurs départementaux** qui agissent pour l'arbre hors forêt dans les 13 départements de la région. Les plus anciennes structures œuvrent depuis une trentaine d'années. Elle permet un lien le réseau AFAC-agroforesteries au niveau national et une intervention à l'échelle régionale.

Les 13 opérateurs départementaux sont : Haies Ariégeoises, Arbres et Paysages 11, Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron, Agroof, Arbres et Paysages d'Autan, Arbre & Paysage 32, Paysarbre, Arbres, Haies, Paysages 46, Copage, Maison de la Nature et de l'Environnement 65, Arbre & Paysage 66, Arbres et Paysages Tarnais et Campagne vivante 82.

En 2023, l'AFAHC-Occitanie compte 28 adhérents dans les 13 départements de la région. Le conseil d'administration est composé de 14 structures : les 13 opérateurs départementaux et l'association Solagro, et il se réunit environ 6 fois par an.

Le bureau est constitué de 6 structures (cf carte ci-dessous) et il se réunit pour préparer les réunions du Conseil d'Administration.

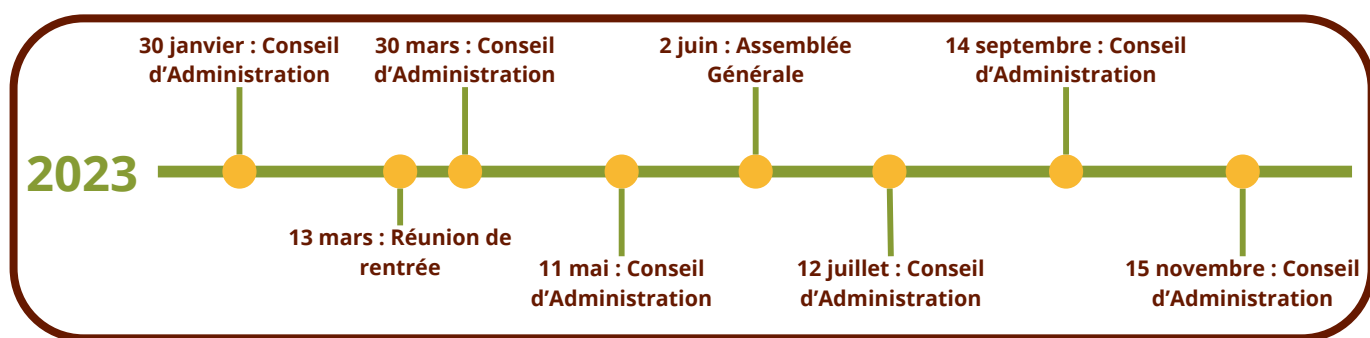


L'année 2023 a été marquée par le renforcement des postes salariés, avec l'embauche en mars 2023 de deux personnes pour remplacer Adèle Vantorhoudt pendant son congé maternité : Léo Debard, pour la coordination des projets régionaux, et Pascaline Silande pour la coordination et la mutualisation des actions du réseau, ainsi que la communication. Ce choix a été fait pour soulager la charge de travail de la salariée et lui permettre un retour de congé maternité à 80 %. Au retour d'Adèle en septembre 2023, Pascaline a été prolongé en CDI, à temps plein. Fin 2023, il y a donc 1,8 équivalent temps plein, contre un temps plein début 2023.

Les salariés de l'AFAHC ont partagé leur temps entre la gestion de l'association, la coordination du réseau et la coordination des projets régionaux. L'arrivée de ce deuxième salarié a permis une montée en puissance des actions du réseau, et une meilleure représentation de l'association dans les événements régionaux et nationaux.

Au travers de l'ensemble de ses projets, l'AFAHC Occitanie a poursuivi ses partenariats avec la Région Occitanie, les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse, les Voies Navigables de France.

Temps forts de l'année 2023



Le 13 mars 2023 a eu lieu la réunion de rentrée du réseau, à Bram (Aude). Moment important dans la vie du réseau, cette journée a permis de travailler sur le projet associatif et le fonctionnement de l'association. Rassemblant presque toutes les structures membres du CA, cette journée permet aussi de renforcer le lien entre les membres du réseau.



Le 2 juin 2023, se sont tenues les deux assemblées générales ordinaires et extra-ordinaires, à Meyrueis en Lozère. L'assemblée générale extraordinaire a vu l'adoption de nouveaux statuts, plus cohérent avec le fonctionnement de l'association.

En plus de ces temps associatifs, le Conseil d'Administration a travaillé au sein de ses commissions autour de la gestion et des enjeux de l'AFAHC Occitanie :

- commission Finances
- commission Ressources Humaines
- commission Projet Associatif
- commission Mécénat
- commission Communication
- commission Evènement

Au delà de ces programmes, l'AFAHC Occitanie s'est mobilisée à l'échelle régionale ou nationale :

Participation à des actions régionales

- 6 Réunions avec le Conseil Régional pour le plan « Arbre Carbone Vivant » et le dispositif Agroforesteries, en visioconférences
- 2 réunions sur la Coopérative Carbone de la Région Occitanie, à Toulouse et Montpellier
- Participation au Groupe Technique Agroécologie, à Carcassonne
- Participation à la journée Paysage et Changement Climatique organisé par la DREAL Occitanie, à Narbonne
- Participation à la journée « Dynamique d'accompagnement biodiversité » de l'ARB Occitanie, à Carcassonne
- Participation à la journée « La biodiversité, un levier pour produire et s'adapter au changement climatique » dans le cadre du Life Artisan (OFB), à Auch
- Participation au Comité Régional de la Biodiversité, à Narbonne
- Participation à l'Observatoire Régional de Biodiversité, à Carcassonne
- Participation au salon Biodiversité et Territoire de l'OFB et au salon Ad Natura, à Montpellier

Participation à des actions nationales

- Salon International de l'Agriculture, à Paris
- Rencontres des référents régionaux du Label haie, à Paris

Lien avec l'AFAC-agroforesteries :

- Représentant de l'Occitanie au CA de l'Afac-Agroforesteries : Nathalie Hewison et David Campo
- Participation aux commissions Vie Associative, Communication, Fonds pour l'arbre et Politiques publiques
- Séminaire de l'Afac-Agroforesteries à Villarceaux
- Jury pour le fonds pour l'arbre



Le réseau national Afac-Agroforesteries

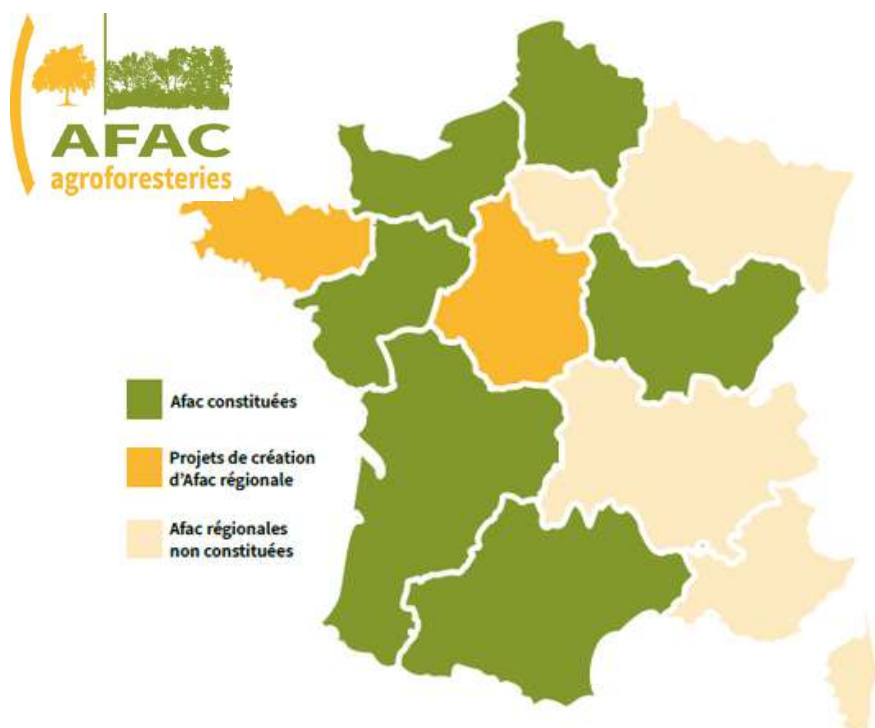
L'AFAHC Occitanie fait parti, depuis sa création, au réseau national Afac-Agroforesteries.

L'Afac-Agroforesteries a été créée en 2007, à l'initiative de structures oeuvrant en faveur de l'arbre champêtre et des agroforesteries, dont plusieurs structures occitanes.

Le réseau Afac est aujourd'hui composée d'une **association nationale** tête de réseau (l'Afac-Agroforesteries), de **six Afac régionales** et de plus de 400 organismes adhérents engagés pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors-forêt dans tous les territoires.

A travers le projet associatif du réseau Afac, ces structures portent l'ambition de soutenir la résilience des territoires et d'accompagner les transformations de l'agriculture en atteignant un haut niveau de services environnementaux et productifs rendus par les arbres.

Par décret du 4 octobre 2023, **l'Afac-Agroforesteries est reconnue d'utilité publique**.



Les associations Arbres et Paysages d'Autun (Nathalie Hewison) et Arbres et Paysages Tarnais (David Campo) représentent **l'AFAHC Occitanie au Conseil d'Administration de l'Afac-Agroforesteries**, et les salariées de l'AFAHC Occitanie sont en lien réguliers avec les autres salariés des Afac régionales et nationales.

Ils ont participé aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale, à des commissions et des temps d'échanges informels sur le développement des actions de chacun.

Priorité stratégiques de l'Afac-Agroforesteries :

- **ACCOMPAGNEMENT** : Développer, outiller et former un réseau d'acteurs opérationnels pour mettre en œuvre ces actions
- **CONNAISSANCE** : Capitaliser, valoriser et partager les connaissances au profit d'un développement qualitatif de l'arbre et la haie dans les territoires. Ces connaissances servent d'appui à l'élaboration des politiques publiques et permettent de créer de nouveaux outils pour les professionnels de l'agroforesterie
- **POLITIQUES PUBLIQUES** : Renforcer l'intégration de l'arbre et la haie dans les politiques publiques et faire reconnaître cet enjeu à l'ensemble de la société.
- **FILIÈRES DURABLES** : Faire émerger les conditions d'un cadre favorable permettant le déploiement de filières durables amont et aval pour l'arbre et la haie, et améliorant la valorisation économique de l'agroforesterie

Référent Régional Label Haie

La mission du référent régional du label Haie est assurée par une salariée de l'AFAHC Occitanie : en année 2023, c'était Adèle Vantorhoudt, remplacée par Léo Debar pendant son congé maternité. La mission a pour objectif de promouvoir et d'expliquer techniquement les tenants et aboutissants du label et d'avoir une bonne connaissance des indicateurs et de la procédure de labellisation.

Le référent régional a pour mission de former les nouveaux relais/auditeurs et animateurs du label dans la région pour accompagner au mieux son déploiement. Il a aussi pour but de nouer des partenariats avec les autres organismes et partenaires participant au déploiement du label, de représenter le label auprès des institutions et d'être le lien entre les départements et le national.

L'urgence de la mission du label Haie pour 2023 est particulièrement l'intégration du label dans les dispositifs PSE (Paielements pour Services Environnementaux). Les agriculteurs en territoire PSE doivent donc intégrer le label avant la fin du dispositif. En Occitanie, nous avons deux bassins versants, avec 17 territoires : 14 pour le bassin versant Adour-Garonne et 3 pour le bassin versant Rhône-Méditerranée-Corse. Dans chaque bassin versant, la labellisation se fait de manière différente, soit individuellement, soit en OCG (Organisme de Certification de Groupe).

Des formations collectives ont été organisées en 2023 pour former un maximum de relais Label sur les territoires. Plusieurs sessions de formation ont été organisées pour former 14 relais. Parmi ces 14 personnes, 4 techniciens du réseau ont terminé leur formation pour devenir pré-auditeurs en 2023, ce qui a permis de commencer les pré-audits dans le cadre des PSE le plus rapidement.

Dans le cadre du rôle de référent régional, un temps d'échange entre tous les autres référents régionaux et l'AFAHC Occitanie est prévu tous les mois. En 2023, le/la référent.e régional.e a donc participé à 10 réunions en visioconférence et à la journée des référents régionaux à Paris en décembre 2023, ainsi qu'à différents ateliers.

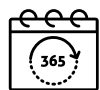
Perspectives :

Pour l'année 2024, une nouvelle salariée, Mathilde Lépine, prend la place de référente réseau au sein de l'AFAHC Occitanie. Un temps de formation est donc prévu par l'Afac Agroforesterie. L'objectif est de poursuivre le déploiement du label dans les territoires PSE et de valider l'ensemble des agriculteurs avant la fin de l'année 2024.

Les perspectives incluent également l'expansion du label en dehors du cadre PSE et la création de liens pour développer une filière bois énergie en Occitanie, actuellement inexistante.

Le projet Occitarbre

Amélioration et valorisation des connaissances sur l'arbre hors forêt pour le maintien et la reconquête de la biodiversité en Occitanie



Le projet Occitarbre a commencé en janvier 2020 par Occitarbre 1. Sur 2023, se sont chevauchés le projet Occitarbre 3, qui s'est terminé le 30 juin, et le projet Occitarbre 4 dès le 1er juillet 2023.



Ce projet est financé à 80% par la Région Occitanie



Les 13 opérateurs départementaux participent au projet : Haies ariégeoises ; Arbres et Paysages 11 ; Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron ; Agrooft ; Arbres et Paysages d'Aude ; Arbre et Paysage 32 ; Paysarbre ; Arbres, Haies, Paysages 46 ; Copage ; Maison de la Nature et de l'Environnement – Arbre et Paysage 65 ; Arbre et Paysage 66 ; Arbres et Paysages Tarnais et Association Campagne Vivante 82.

Les référents sont Arbres et Paysages d'Aude et Campagnes Vivantes 82



Par ce projet de mutualisation, d'échanges, de promotion de l'arbre, l'AFAHC Occitanie s'inscrit et contribue au Plan régional « arbre et carbone vivant ».

La présence de l'arbre « champêtre », au côté de la forêt, représente un enjeu de territoire majeur. L'arbre, en interagissant avec toutes les ressources, est un élément-clé pour agir et relever les défis du changement climatique, de l'érosion des sols et de la biodiversité, de la ressource en eau et de l'évolution des paysages pour l'évolution des pratiques en faveur de la biodiversité ordinaire. Grâce à ce projet l'Afahc Occitanie conforte et étend son action et ses missions collectives.

Axe 1 : Structuration du réseau régional AFAHC Occitanie

Cette action comprend la coordination du réseau régional, afin d'assurer le succès des actions. Depuis 2020, une salariée travaille en collaboration avec les structures départementales. Elle permet l'entraide et la coopération au sein du réseau, avec l'organisation de journée d'échanges : les structures de l'AFAHC Occitanie bénéficient des savoir-faire de chacun, dans tous les domaines. Cette action permet d'enrichir et de s'enrichir du réseau national de l'Afac-Agroforesteries : participation au CA de l'Afac Agroforesterie, participation aux démarches nationales (Label Haie, Végétal Local, ...). Enfin, cette action doit permettre d'étoffer et actualiser le site internet du réseau régional.



Axe 2 : Coordination, Concertation, Mutualisation

Cinq ateliers techniques ont été organisés en 2023. Ils consistent en des journées d'ordre technique sur les pratiques et les savoir-faire en lien avec notre activité régalienne de plantation d'arbres et de haies. Ils peuvent être tournés vers le développement et impliquer des structures extérieures au réseau pour intégrer leurs compétences et diffuser nos connaissances. Ils permettent à l'AFAHC Occitanie et à ses adhérents d'approfondir des sujets déjà traités et définir des stratégies communes.

1. Atelier sur la place du fruitiers dans la haie, le 24 avril 2023, à Lodève (34)
2. Atelier sur la typologie des haies en Occitanie, le 11 mai 2023, à Dourgne (81)
3. Atelier sur la place de la haie dans la nouvelle PAC, le 31 mai 2023 à Meyrueis (48)
4. Atelier sur le Végétal Local et MFR, le 6 septembre 2023 à Auch (32)
5. Atelier sur le projet de plantation de A à Z, le 7 décembre 2023 à Castanet Tolosan (31)

Ces ateliers ont réunis à chaque fois entre 15 et 20 participants, venant des 13 départements d'Occitanie.



CEn parallèle de ces ateliers techniques, cette action permet aussi la réalisation de temps de mutualisation et/ou de formations internes sur des outils communs aux opérateurs du réseau. Sur cette année 2023, il y a eu une formation interne sur le référencement SEO des sites internet sur Wordpress.

Axe 3 : Information, Communication et Évènementiel

Cette axe permet à la fois la structuration de la communication, avec les réunions de la commission communication, et l'organisation de notre évènement annuel.

En 2023, la commission communication s'est réunie 2 fois, et a pour objectif de guider les salariés dans la communication de l'association. Ainsi, en 2023, l'AFAHC Occitanie s'est mise aux réseaux sociaux avec la création de pages Facebook, LinkedIn et Twitter (X). Un travail est en cours pour améliorer le référencement du site internet et l'alimenter plus régulièrement.

Côté évènementiel, l'AFAHC Occitanie a organisé en 2023 son séminaire interne bisannuel. Ces deux journées rassemblent tous les salariés des opérateurs techniques départementaux et ont pour vocation de travailler ensemble sur le fonctionnement de l'association.

Cette année, ces journées ont eu lieu les 1er et 2 juin 2023, à Meyrueis en Lozère et a rassemblé en tout 47 salariés du réseau pour échanger sur les valeurs, les missions ou encore le fonctionnement de l'AFAHC Occitanie. Ces journées sont aussi l'occasion de renforcer les liens entre les opérateurs départementaux.



Axe 4 : Compléter et diffuser la cartographie des arbres et haies plantées en Occitanie

Le référencement des haies et des arbres plantés en Occitanie est une donnée primordiale afin d'assurer un suivi, d'identifier les dynamiques de territoire, de porter à connaissance les actions de plantation réalisées sur la Région.

L'AFAHC Occitanie a mis en place un outil SIG de saisie des haies plantées dans le cadre du dispositif d'aide à la plantation de la région Occitanie. La cartographie et la base de données associée portent des informations sur la localisation des haies, alignements, bosquets et sur leurs caractéristiques. Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'IGN pour la fourniture des couches cartographiques.

1 - Mutualiser les données

La mise à jour de la base de données mutualisée et de la cartographie nécessite la saisie annuelle des linéaires de plantation par chacune des structures de l'AFAHC et la remontée des données au référent. La mise en commun et l'harmonisation sont une étape essentielle afin d'obtenir une carte fonctionnelle et cohérente au niveau régional. Des journées d'échanges et de formation permettront

de faciliter ces étapes. L'agrandissement du réseau AFAHC Occitanie nécessite également un travail d'intégration des données et de formation des nouveaux partenaires.

==> Compléter les données des nouvelles structures qui ont intégré l'AFAHC Occitanie

==> Faciliter la saisie et la mobilisation des données : mise à jour et amélioration des outils, appui technique, formation.

2 - Partager les données cartographiques

La valorisation des données porte sur une diffusion large. La production de cartes accessibles aux acteurs du territoire concernés seront utiles à plusieurs échelles et niveau de décision : aménagement du territoire, Trame verte et bleue, etc.

La diffusion des données passera notamment par l'intégration des données dans les outils publics de partage de données, comme l'OpenData de la Région Occitanie .

Associées à la cartographie, des fiches seront rédigées pour présenter plus en détail une dizaine de projets pilotes par an : présentation synthétique du projet de plantation et photographie associée.

==> Verser les données cartographiques à l'OpenDATA régional

==> Favoriser la mise à disposition de ces données auprès des acteurs concernés (DDTM, etc.)

=> Valoriser le projet au niveau national avec l'Afac-agroforesteries et l'IGN

Axe 5 : Appui à la production de plants d'origine locale et développement du « Végétal local »

Le renforcement de la filière « Végétal Local » reste une de nos préoccupations majeures au sein du réseau. A ce jour, ce sont plus d'une quarantaine d'essences sur 3 Région d'origine qui sont marquées , récoltées par les opérateurs et qui bénéficient d'une traçabilité complète de la récolte à la plantation. Les plants marqués sont ensuite utilisés dans le cadre de nos campagnes de plantation. De nombreuses actions restent à engager, conforter ou développer pour parvenir au déploiement d'une filière structurée et transversale.



1- Sensibilisation sur la marque

Les structures départementales sont le premier échelon d'information et de sensibilisation sur la marque. Du fait de leurs différentes missions elles se trouvent régulièrement en contact avec des pépinières, des utilisateurs ou encore des prescripteurs. Ce sont elles le plus à même pour amener une première information sur la marque et détecter les structures susceptibles de la porter par le biais d'animations de réunions, d'ateliers ou encore la tenue de stands. Les structures sensibilisées qui souhaitent franchir le pas sont ensuite incitées à se rapprocher des correspondants locaux de la marque (AFAC-Agroforesteries et CBN) qui assurent son animation et son déploiement au niveau des 11 Régions d'Origine, dont 4 régions écologiques en Occitanie. 3 correspondants sont à l'AFaHC Occitanie.

2 - Lien avec la marque par le biais du réseau national (AFAC-Agroforesteries)

Il s'agit de récolter et synthétiser chaque saison les données techniques et outils mis en place par le réseau régional afin d'apporter des pistes de développement ou des données pour améliorer le fonctionnement de la marque :

- pour adapter le guide de récolte national (ex : relation poids frais du fruit/nb de graines, poids des graines/ nb de plants obtenus en pépinières).
- les documents produits pour encadrer les récoltes sont aussi mis à disposition sur la plate-forme de la marque afin d'être utilisés plus largement.

3 - Coordination Régionale de l'activité de production de plants marqués

La traçabilité du plant que permet la marque exige un travail rigoureux de structuration et d'encadrement de la récolte. Il s'agit d'harmoniser les activités des structures récoltant pour l'AFAHC Occitanie (alerte floraison, fructification, suivi des objectifs de collecte...) de s'assurer que l'ensemble des étapes répondent au protocole technique de la marque, de la récolte jusqu'à l'envoi final des graines.

Une autre partie du travail de coordination vise le travail de concertation et de coordination avec les pépinières auxquelles sont destinées ces graines (suivi en pépinière et bonne application du protocole de la marque), de l'envoi des graines à la commande finale des plants. Des projets de structuration de la filière répartis sur le territoire de la Région Occitanie sont en émergence et demande à être renforcés.



4 - Développement de l'activité de récolte de graines

L'activité de récolte doit poursuivre son développement par une augmentation progressive des espèces récoltées et une meilleure structuration pour garantir une récolte en quantité suffisante et diversifiée chaque saison.

Il s'agit donc de :

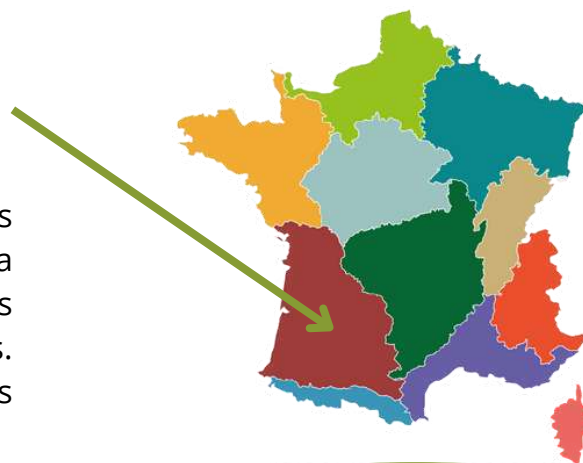
- poursuivre l'identification de nouveaux sites de récolte,
- assurer l'activité de récolte comprenant également la préparation des graines,
- développer des animations et partenariats avec d'autres structures en lien avec l'environnement

Bilan de la collecte 2023 :

Zone Sud Ouest

Collecteurs : APA, AP32, AHP46, AP65, AP81, ACV82

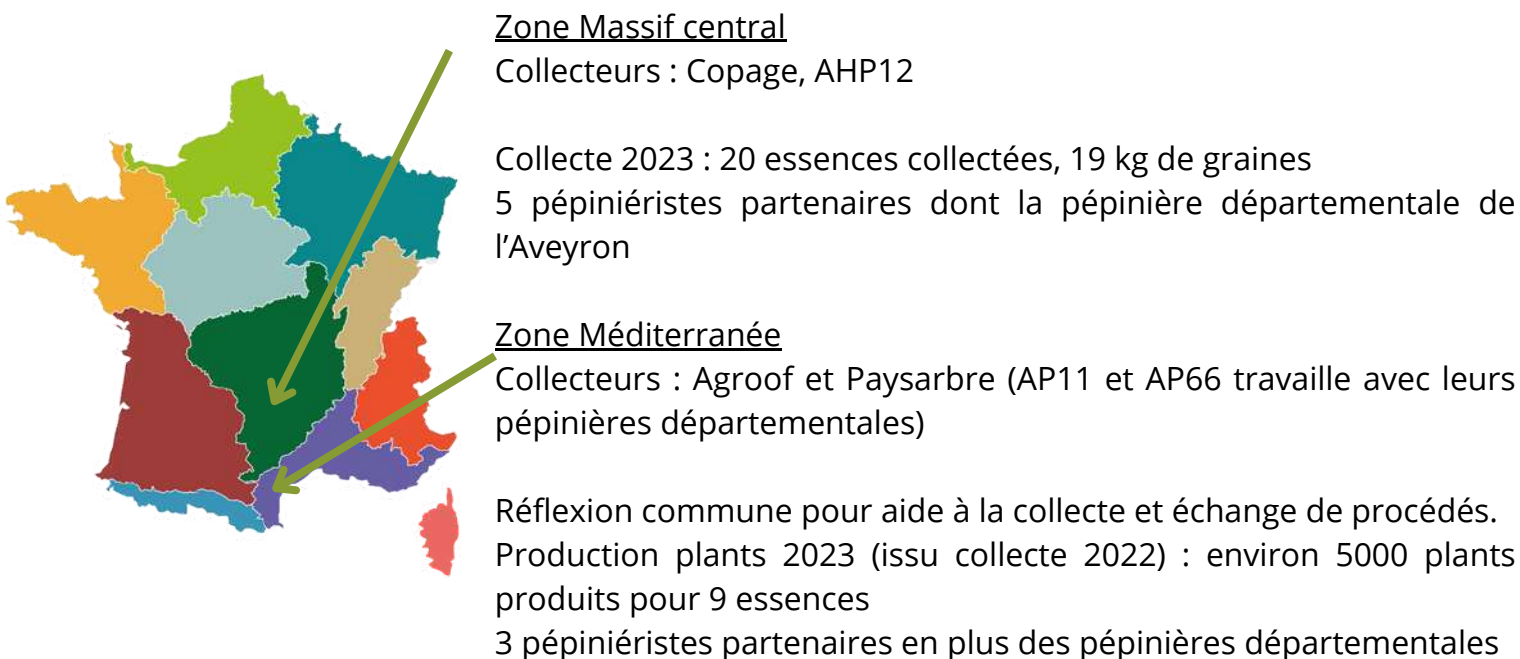
En 2023, 7 pépinières partenaires, dont 3 nouvelles pépinières locales, ont produits des plants issus de la collecte 2023. Au total se sont plus de 90 000 plants marqués, qui ont rejoints nos projets de plantations. Les premiers retours sont positifs sur la qualité des plants fournis.



La multiplicité des partenaires demande plus de visites de suivi des pépinières, des temps d'échanges avec chaque partenaire et une complexification dans répartition des plants par structures.

Sur la saison 2023, se sont 32 espèces collectées (contre 29 en 2022), pour plus de 92 kg de graines (64 kg en 2022). On note donc une augmentation de la collecte, et il y a maintenant des postes dédiés à la collecte dans plusieurs structures.

Ces graines ont été envoyés auprès de 10 pépiniéristes partenaires, ce qui entraîne une augmentation du temps de mise en lot et de répartition des lots de graines pour s'adapter aux spécificités de chaque producteur.



Commission PPG

La commission Pépinières Plants Graines (PPG) a été mise en place en 2022. Elle a pour objectif de développer la production locale et qualitative de plants champêtres Végétal Local pour l'ensemble des structures techniques du réseau AFAHC-Occitanie.

La commission se réunit tous les 2 mois environ. Le travail des membres de cette commission a permis :

- La mise en place de réflexions et d'actions pour assurer la production de jeunes plants ligneux de qualité : échanges avec le Conseil Régional d'Occitanie pour l'appui à la filière, rencontre de partenaires pépiniéristes...
- La mise en place d'un modèle de contrat de culture, qui a pour objectif de fixer et de garantir les engagements entre les fournisseurs de graines et acheteurs de plants qui sont les opérateurs de l'AFAHC-Occitanie, et les pépinières qui produisent les plants à partir de ces graines.
- La mutualisation des données concernant le tarif des plants sur les 4 dernières années dans chaque département, pour chaque fournisseur, selon la qualité du plant (marque Végétal Local ou non, graines fournies par l'AFAHC-Occitanie ou non).

Ces données permettent de se rendre compte des éventuels écarts entre les structures, de l'intérêt économique à la collecte des graines en interne, de l'augmentation des tarifs ces dernières années, etc., et ainsi de pouvoir proposer des tarifs d'achats plus stables et de pouvoir renseigner les pépinières en installation sur le modèle économique de leur future entreprise.

La mise en place d'outils pour estimer le temps passé à la collecte de graines pour chaque espèce, permettant d'évaluer le coût pour les structures, afin d'ajuster les objectifs de collecte et éventuellement la composition des plantations.

- Une meilleure concertation entre les opérateurs de l'AFAHC-Occitanie concernant les partenariats à développer ou à renforcer auprès des producteurs de plants, de l'envoi des graines à l'achat des plants, en passant par les visites annuelles des pépinières.

Axe 6 : Adaptation au changement climatique

Cet axe est un ajout dans le projet Occitarbre 4, mis en place à partir du 1er juillet 2024.

Il doit permettre des échanges autour du changement climatique et des modifications de pratiques qui en découlent. Les opérateurs départementaux sont de plus en plus confrontés à ces changements, ce qui apporte des craintes et la nécessité de changer, ou au moins d'expérimenter, autour de certaines pratiques.

Un premier atelier a eu lieu le 5 octobre 2023 à Elne (Pyrénées Orientales) pour échanger sur les techniques de Régénération Naturelle Assistée (RNA) : quel est son coût, comment la mettre en place, comment communiquer sur cette technique ...

Un nouvel atelier aura lieu début 2024 pour échanger sur les itinéraires techniques et les choix des essences, et devra permettre de réfléchir à des objectifs et une stratégie régionale.



Le projet Label Haie

Déploiement du Label Haie en Occitanie sur les bassins versants Adour Garonne



Le projet Label Haie Adour Garonne a commencé en 2021. Le premier projet s'est terminé le 30 juin 2023 et a été prolongé aussitôt par un deuxième programme.



Ce projet est financé par la Région Occitanie, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Fonds pour l'arbre.



Les opérateurs départementaux sur le territoire Adour Garonne participent au projet : Haies Ariégeoises, Arbres et Paysages 11, Arbres Haies et Paysages d'Aveyron, Arbres et Paysages d'Autun, Arbre et Paysage 32, Arbres Haies Paysages 46, Copage, Maison de la Nature et de l'Environnement – Arbre et Paysage 65, Arbres et Paysages Tarnais, Association Campagne Vivante 82.

Les référents sont Arbres Haies Paysages d'Aveyron et Copage.

L'Afac-Agroforesteries, porteur du Label, est partenaire du projet.



Le Label Haie est un dispositif visant à certifier les pratiques de gestion des haies et les filières de bois issus du bocage. Son objectif principal est de lutter contre l'érosion du bocage en France en soutenant le développement de filières durables.

Chaque association partenaire du projet a formé un.e de ces technicien.nes :

- au Label Haie, afin de pouvoir présenter le Label
- au pré-audit, pour accompagner les agriculteurs qui le souhaite dans la démarche de certification
- et au Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH), qui permet d'accompagner les agriculteurs certifiés dans leur démarche de gestion durable.

En tout, ce sont 17 personnes sur 10 départements qui ont reçu ces formations.

Il y a maintenant un **référént départemental** qui accompagne le déploiement du Label Haie sur son territoire.

En 2023, plusieurs opérateur techniques ont organisé des formations et des journées techniques sur le terrain, au pied des haies. Ces événements ont été l'occasion de présenter le Label et les démarches de certification aux agriculteurs intéressés, ainsi que d'échanger avec eux sur la gestion durable des haies. Les opérateurs techniques ont continué à organiser des réunions de présentation du label, notamment une réunion en octobre à Clariant, dans le département du Gers (65).



Dans le cadre des PSE, le travail avec les pré-audits s'est poursuivi dans les départements du Gers (32), des Hautes-Pyrénées (65) et de la Lozère (48). Au cours de cette seconde phase du projet, 11 pré-audits ont été réalisés à la fin de l'année 2023, entraînant les premières certifications.

En 2023, six exploitations agricoles ont obtenu la certification Label Haie, en Ariège et en Haute-Garonne, tandis que plusieurs autres étaient en attente dans l'Aveyron.

Certains agriculteurs se sont désengagés en raison du caractère contraignant des conditions d'entrée dans le label via les PSE.

Le travail en dehors des PSE s'est poursuivi avec les premiers contacts et les informations sur le bonus haies.

Des réunions régulières ont été organisées avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Afac-Agroforesteries, les référents Label Haie de l'AFAHC Occitanie et les auditeurs de chaque département pour suivre l'avancement du projet. Plusieurs réunions ont eu lieu pour élaborer le deuxième projet avec les référents et la coordinatrice.



Pour l'année 2024, les perspectives incluent la poursuite des pré-audits et de l'accompagnement à l'entrée dans le label. Des ateliers seront organisés pour développer la valorisation du bois, et les livrables seront construits. La formation de tous les techniciens sur les plans de gestion sera également maintenue. Des rendez-vous réguliers seront tenus avec l'agence de l'eau pour suivre la certification dans le cadre des PSE, et une collaboration étroite sera entretenue avec l'organisme certificateur Certis.

Le projet Afasea Occ

Animation et Formation en Agroforesterie en Faveur des Structures d'Enseignement Agricole en Occitanie



Le projet a commencé le 1er janvier 2022 et s'est terminé le 31 décembre 2023



Ce projet est financé par la Région Occitanie.



Arbres et Paysages d'Aude, Agroof, Arbres et Paysage d'Autan, Paysarbre, Arbres Haies Paysages 46, Arbre et Paysage 66, Arbres et Paysages Tarnais et Association Campagnes Vivantes 82.

Sont partenaires du projet la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et Cin'éole.

Le référent du projet est Agroof/



Dans la continuité du projet AFASEAL, AFASEA-Occitanie a amplifié le travail de formation à l'arbre agricole avec les établissements de l'enseignement agricole, créé des contenus d'enseignement adaptés au contexte régional, produit un documentaire de présentation de sites agroforestiers remarquables de la région Occitanie, et a travaillé à la communication régionale. Les actions réalisées sont les suivantes :

- Mutualisation et transfert de compétences entre partenaires du projet et co-construction d'une méthodologie d'accompagnement des établissements agricoles
- Structuration de contenus pédagogiques adaptés à l'ensemble de la région Occitanie et aux besoins de l'enseignement agricole
- Une communication spécifique auprès des établissements de l'enseignement agricole autour des actions du projet afin de proposer des programmes pédagogiques sur mesure
- Des actions d'appui aux enseignants et de formation des étudiants des établissements d'enseignement agricole par des interventions en distanciel et en présentiel
- Communication et promotion pour valoriser les sites agroforestiers emblématiques du territoire et pour présenter le partenariat avec la région Occitanie

Le Projet AFASEA OCC s'est positionné en complémentarité avec l'ensemble des autres projets

portés sur le territoire régional par les adhérents et partenaires de l'AFAHC (plantation, conseil et

accompagnement, sensibilisation, animation) sur la thématique de l'arbre hors forêt notamment en développant l'aspect formation et diffusion des connaissances, particulièrement dans les milieux agricoles, de notre sujet.

Sur l'année 2023, les partenaires du projet se sont concentrés sur la réalisation de 5 kakémonos sur l'agroforesterie, ainsi que la structuration d'un cours sur la haie en Occitanie, en plus des interventions dans les classes des établissements d'enseignement agricole.

Les kakémonos abordent 5 sujets pour répondre aux centres d'intérêts les plus récurrents dans les établissements d'enseignement agricole d'Occitanie :

- les fonctionnalités de l'arbre
- les rôles et fonctions de la haie
- l'agroforesterie et la biodiversité
- la préservation de la haie et la régénération naturelle assistée
- la taille des arbres et de la haie

Ces kakémonos sont interactifs. Ils présentent un contenu synthétique des thèmes abordés et un QR Code permet d'accéder à une page web permettant d'aller plus loin dans la compréhension du sujet.



Les partenaires du projet ont également mis au point la trame d'un cours numérique dont la vocation est d'être suivi de manière asynchrone en autonomie par les EEA. Ce cours sur la haie présente à la fois des chapitres et sous chapitres précis, ainsi que des suggestions de méthodes pédagogiques, le tout constituant un déroulé pédagogique complet.



Ce projet s'est terminé fin 2023, et un nouveau projet sera déposé courant 2024 pour continuer les actions commencées.

Le réseau a fortement été mobilisé pour des interventions en présentiel. Dans de nombreux cas, il s'agit de journées de présentation et de sensibilisation à l'agroforesterie. Il s'agit alors de montrer aux élèves la diversité des systèmes agroforestiers en Occitanie et de leur en expliquer la pertinence en vue du changement climatique (meilleure gestion de l'eau, des pics de chaleurs, diversification des revenus, stockage de carbone, augmentation de la biodiversité...).

L'approche terrain a été sollicitée dans de nombreuses occasions pour favoriser une approche appliquée. Cette approche a souvent été combinée avec une approche théorique en amont puis de la pratique. Différents ateliers ont été proposés aux classes, en fonction du territoire et de la période.



La création d'un film documentaire pour mettre en valeur les pratiques de l'agroforesterie en Occitanie a permis de souligner les spécificités du territoire et d'en mettre en valeur des productions "typiques".

La vocation première du film est d'être utilisable par les EEA comme support pédagogique. Il a été rythmé par des fiches de synthèse qui reprennent les motivations et les effets (positifs et négatifs) des systèmes agroforestiers sur les cultures ou animaux. Son aspect grand public lui permet également d'être diffusé comme une illustration de la pratique agroforestière en Occitanie. On y retrouve les acteurs principaux de l'agroforesterie: les agriculteurs.trices, les techniciens.nes, les élus (Mme Agnès Langevine, Conseillère Régionale) et des membres de la recherche.

Suite aux retours positifs d'AFASEAOCC, d'autres structures du réseau se sont positionnées pour participer à la suite du projet et développer leur coopération avec les EEA (le Copage en Lozère et Arbre et Paysage 32 dans le Gers).

Le projet Adrenome

Agroforesterie, Développement Recherche et ENjeux en Occitanie MEditerranée



Le projet a commencé fin 2019 et s'est terminé le 31 décembre 2023



Ce projet est financé par le FEADER, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Fondation de France



Ce projet est porté par la Fédération départementale des CIVAM du Gard, avec comme partenaires Agroof, la fédération régionale des CIVAM et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Au sein du réseau, ont participé au projet Paysarbre et Arbres et Paysages 11.



Dans le cadre du projet ADRENOME de recherche-action de développement de l'agroforesterie en contexte méditerranéen, les opérateurs de l'arbre de la zone méditerranéenne ont continué le partage de connaissances et contribué grâce au réseau des planteurs. Nous avons fait remonter les retours des plantations en contexte méditerranéen pour les agriculteurs.

En 2023, nous avons aussi coorganisé un webinaire le 24 mars 2023 à destination des élus et agents de collectivités sur le thème « comment l'agroforesterie peut-elle répondre aux enjeux des collectivités ? » pour sensibiliser ce public, qui a eu pour objectifs de :

- 1) présenter l'AF et ses enjeux, les acteurs de l'AF et les dispositifs de financement
- 2) présenter les objectifs du projet ADRENOME et les 1er résultats

Ce webinaire a connu un grand succès puisqu'il a rassemblé près de 80 participants.

Des visites de parcelles agroforestières ont été organisées pour illustrer de quelles manières l'agroforesterie peut répondre aux enjeux des collectivités. Ces visites ont eu lieu dans l'Hérault (05/05/23 - 10 participants), le Gard (31/5/23 - 13 participants), l'Aude (8/06/23 - 9 participants) et les Pyrénées Orientales (20/06/23 - 24 participants).



Nos partenaires

